



Nadia Khrouz et Nazarena Lanza (dir.)

Migrants au Maroc Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales

Centre Jacques-Berque

Le personnel des ONG internationales au Maroc : l'expérience cosmopolite à l'épreuve ?

Chadia Boudarssa

DOI : 10.4000/books.cjb.931

Éditeur : Centre Jacques-Berque, Fondation Konrad Adenauer Stiftung

Lieu d'édition : Rabat

Année d'édition : 2015

Date de mise en ligne : 5 septembre 2016

Collection : Description du Maghreb

EAN électronique : 9791092046298



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

BOUDARSSA, Chadia. *Le personnel des ONG internationales au Maroc : l'expérience cosmopolite à l'épreuve ?* In : *Migrants au Maroc : Cosmopolitisme, présence d'étrangers et transformations sociales* [en ligne]. Rabat : Centre Jacques-Berque, 2015 (généré le 16 mai 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/cjb/931>>. ISBN : 9791092046298. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.cjb.931>.

Ce document a été généré automatiquement le 16 mai 2023.

Le personnel des ONG internationales au Maroc : l'expérience cosmopolite à l'épreuve ?

Chadia Boudarssa

- 1 Le Maroc est souvent présenté comme un pays d'émigration et rarement comme une terre d'accueil pour des migrants. C'est pourtant aussi un pays d'immigration pour des étrangers venus d'Europe, d'Afrique subsaharienne ou du Maghreb. Selon le recensement de la population de 2014 (Haut-Commissariat au Plan), le Maroc compte environ 86 206 étrangers vivant sur son territoire, soit 0,25 % de la population marocaine.
- 2 Au cours de ma recherche de thèse, je me suis attachée à analyser une catégorie particulière d'étrangers au Maroc : le personnel des Organisations Non Gouvernementales (ONG) de solidarité internationale, italienne, française, espagnole et canadienne, installées et intervenant au Maroc. Lors de mon enquête de terrain entre 2008 et 2012 (Rabat et Tanger), j'ai réalisé des entretiens semi-directifs avec cinquante-cinq acteurs humanitaires étrangers (de neuf nationalités différentes) et treize marocains, âgés entre seize et cinquante-neuf ans. Mon objectif était d'analyser les catégories du personnel des ONG internationales (volontaire de solidarité internationale et du service civique européen, salarié, stagiaire et bénévole) ainsi que les pratiques d'engagement et de travail.
- 3 Tout d'abord, ces acteurs de solidarité internationale se définissent comme « cosmopolites », ce qui renvoie à une appétence forte à la fois pour la mobilité internationale et la connaissance de l'autre. Afin de sonder la réalisation de cette « rencontre cosmopolite », je me suis donc intéressée à leurs modes de vie et à leurs relations avec le pays d'accueil. Seront ici questionnés, le choix du Maroc comme pays d'expatriation et les conditions de séjour rencontrées par ces expatriés, afin d'analyser leurs attentes et « expériences réelles » dans les relations entretenues avec les

Marocains. Il est à préciser que le personnel marocain s'exprime peu sur ses relations avec les expatriés.

Le Maroc : une destination pas toujours choisie mais de fortes attentes de rencontres

- 4 Dans les ONG agissant à l'international, l'engagement des individus s'oriente vers « l'autre lointain » (Stangherlin, 2005, p. 9). Ces acteurs sont amenés à s'expatrier à plus ou moins long terme sans pour autant se considérer comme des migrants, ce que vient contredire leur situation objective. Ils se désignent comme des « volontaires », « humanitaires » ou « expats » et tentent de se différencier à la fois des travailleurs migrants et des expatriés des entreprises étrangères et des coopérations internationales, se positionnant ainsi régulièrement dans une posture « intermédiaire ». Pendant leur séjour, ils souhaitent et tentent de vivre des expériences cosmopolites avec la population autochtone.
- 5 Les résultats de l'enquête menée montrent que près de la moitié des personnes interrogées (vingt-sept) disent ne pas avoir choisi le Maroc. Vingt ont accepté la mission par défaut au moment de leur recherche d'emploi ; certains déclarant préférer l'Afrique Subsaharienne ou l'Amérique Latine comme destination. D'autre part, sept personnes ont suivi leurs conjoints mutés au Maroc et neuf un conjoint(e) de nationalité marocaine, sénégalaise ou française, déjà installé(e) dans le pays. Vingt-huit d'entre eux ont choisi le Maroc, connu pour certains lors de voyages ou dans le cadre de stages antérieurs. Enfin, certains expatriés ont choisi cette destination pour sa proximité géographique permettant de s'éloigner le moins possible du conjoint resté en France tout en ayant une carrière internationale.
- 6 D'après mon enquête, ces expatriés ont de fortes attentes quant à la qualité de la relation cosmopolite avec les Marocains. Les discours recueillis renvoient à un imaginaire associé au Maroc, entre exotisme et mysticisme, et une projection dans des relations amicales, chaleureuses et hospitalières. Les descriptions qu'ils font du « Maroc authentique » sont nourries, d'une part, des représentations liées au cinéma, à la télévision et à la littérature et, d'autre part, par des expériences personnelles de voyages et de rencontres. Dans les entretiens, les couleurs (ocre et bleu), les paysages (désert, mer), le soleil, l'Afrique - voire l'Orient pour certains -, sont des items utilisés de manière récurrente pour décrire le Maroc. Certaines descriptions évoquent des souvenirs personnels liés à « l'expérience du Sud » (Stangherlin, 2005, p. 8) vécue grâce à des voyages familiaux, des relations amicales et amoureuses avec des Français d'origine marocaine.
- 7 Pour ce qui est de l'autorisation de séjour, le personnel étranger des ONG ne rapporte aucune difficulté à son obtention, et est généralement accompagné dans ces démarches par les ONG ou structures d'accueil ou d'envoi. En ce qui concerne la durée de séjour au Maroc, deux profils se détachent : les nouveaux arrivants (moins d'un an pour 38 % de ces expatriés) et les anciens (une durée de séjour supérieure à trois ans pour 20 % d'entre eux). Bien que les employés des ONG soient recrutés majoritairement en contrat à durée déterminée, certains réussissent à cumuler des contrats et pour 11 % d'entre eux, cela fait plus de sept ans qu'ils vivent au Maroc, pour des motifs professionnels et/ou personnels.

- 8 Les volontaires, qui ne sont juridiquement pas salariés, reçoivent des indemnités qui varient de 70 € (service civique européen) à environ 500 € (volontariat de solidarité internationale). Les autres, par contre, perçoivent des salaires qui vont de 250 à 3 000 € selon l'ONG et le type de contrat. De plus, certaines ONG participent au loyer, aux frais d'installation et de transport. Alors que l'indemnité de la majorité des volontaires est supérieure au salaire minimum en vigueur dans le pays, son niveau est considéré par les concernés comme bas, tout en reconnaissant une qualité de vie meilleure au Maroc qu'en Europe.
- 9 Même si le choix du Maroc n'est pas systématique et que la durée de séjour est déterminée, les attentes exprimées sont fortes en termes de rencontres cosmopolites. Celles-ci sont liées à l'injonction de réussir leur rencontre de l'« Autre », conformément au discours normatif des ONG internationales, et en se différenciant ainsi en pratique des autres expatriés.

Le Maroc : entre un mode de vie communautaire et « un autre chez soi »

- 10 Le type de logement, les pratiques alimentaires, les loisirs, les amitiés, etc., nous informent sur les modes de vie des employés des ONG étrangères au Maroc et des relations qu'ils entretiennent avec les autochtones. Les expatriés se répartissent à Rabat (selon la classification faite par Edogue Ntang et Peraldi, 2011, p. 1), entre Oudayas, Océan, Salé (dans des quartiers populaires) et Agdal, Hassan ou Centre-ville (quartiers en majorité des classes moyennes). Certains de nos enquêtés choisissent leur quartier dans le souci de « vivre parmi les Marocains », excluant ceux considérés comme fréquentés par les expatriés. Pourtant, la plupart d'entre eux vit en colocation, généralement avec des personnes de la même nationalité et dans des logements qu'ils se transmettent. Ils recréent alors de fait une enclave d'étrangers, à l'intérieur d'un bâtiment situé dans un quartier marocain, ce qui ne correspond pas au désir d'intégration exprimé.
- 11 L'observation des pratiques alimentaires renseigne aussi sur cette dualité. Les personnes interrogées affirment consommer tant des aliments appartenant au régime marocain (dans les restaurants, par le biais de l'employée de maison, etc.) que des produits en provenance de leur pays d'origine. Une jeune volontaire raconte : « Je me réveille et je regarde les Maternelles, une émission sur France 5 en prenant mon petit déjeuner français : tartines à la boulangerie pâtisserie française, des céréales. On a essayé le régime marocain mais on est tombé malade ».
- 12 Pensant que le sport pourrait être un moyen de rencontres, beaucoup des enquêtés mènent une activité sportive dans l'association du quartier d'habitation, dans l'espoir de favoriser des contacts avec les voisins. Le soir, après le travail, des sorties au café et au restaurant sont organisées entre volontaires, salariés expatriés, mais rarement avec le personnel local. Ce constat de vivre en communauté fait dire à une volontaire française : « on a foiré notre intégration ». Pour pallier à cela, certaines associations organisent régulièrement des repas, invitant alors parfois le personnel étranger et local autour d'un déjeuner.
- 13 L'enquête de terrain et l'analyse des modes de vie montrent que le personnel étranger des ONG mène en grande partie une vie en communauté, malgré les tentatives d'aller à

la rencontre des Marocains. Ils ont ainsi quasiment tous suivi des cours d'arabe marocain, offerts par l'association d'envoi ou d'accueil. Cette compétence semble être considérée comme un signe distinctif par rapport aux autres expatriés réputés « non cosmopolites », comme les employés des agences onusiennes et des entreprises. Ces derniers, percevraient des rémunérations jugées indécentes, se sentiraient moins concernés par le pays et ses habitants et mèneraient un train de vie « occidental ». Cette représentation s'oppose aux visions d'engagement, de terrain et de proximité cosmopolite véhiculées par les ONG de solidarité internationales et que leurs employés semblent vouloir incarner.

- 14 Comme l'explique une salariée française : « cette légitimité me concernant passe par le fait que je parle arabe, que j'ai 10 ans d'expérience au Maroc et que je sais de quoi je parle quand je parle du Maroc, le fait que j'ai côtoyé de près et vécu de près avec certains de mes groupes cibles ». Pourtant, les personnes avec qui les employés étrangers des ONG pratiquent le marocain sont surtout leur employée de maison, les chauffeurs de taxi, les serveurs, les primeurs et parfois les conjoints. Ce sont parfois les seuls Marocains avec qui ils entretiennent des relations non professionnelles et avec lesquels ils peuvent échanger. C'est ainsi qu'une volontaire française et une salariée espagnole insistent sur leur intérêt pour l'expérience cosmopolite : « L'international est en toi, j'ai une vocation à voyager et pour les rencontres interculturelles. Pourquoi l'expatriation ? J'aime voyager, connaître des pays nouveaux, des gens ».
- 15 Les employés étrangers des ONG sont donc souvent déçus par le peu de relations qu'ils ont avec les locaux et regrettent notamment de n'avoir que peu d'amis marocains. Une volontaire française constate qu'« au bout de 2 ans je n'ai pas d'amitié marocaine ». Ses amis sont généralement de sexe masculin : des militants associatifs, des artistes, des journalistes et des fonctionnaires fréquentant les mêmes lieux de loisirs ou de travail. Pour les enquêtés, cet échec à avoir des amies marocaines s'explique par des modes de vie différents et un manque de liberté chez les Marocaines.
- 16 Toutefois, certains réussissent à développer des relations plus soutenues, notamment avec des collègues, des militants ou au travers de rencontres amoureuses. Des couples se forment donc, et sur les dix-neuf couples mixtes recensés, sept comptent un conjoint marocain rencontré sur place. Certains expatriés considèrent le Maroc comme un « autre chez soi », revendiquant ainsi une intégration réussie. Dans le cadre de notre enquête, il s'agit surtout de personnes d'origine sicilienne, andalouse ou encore kabyle qui perçoivent des proximités entre leur région d'origine et le Maroc. Une salariée italienne explique : « Le Maroc c'est trop similaire à l'Italie. Il n'y a rien d'exotique pour moi au Maroc. Moi je ressemble aux Marocaines. Quand je marche dans la rue, les gens me parlent en darija marocain. C'est plus distant entre Paris et le Sud de l'Italie que le Sud de l'Italie et le Maroc. Je trouve de l'exotisme à Londres mais pas au Maroc ». Pour d'autres, cette relation particulière au Maroc découle de relations personnelles avec des personnes d'origine marocaine ou algérienne.

Le Maroc : des rapports différenciés en fonction du genre, de la nationalité et du lieu de rencontre

- 17 Le rapport au Maroc change selon le sexe, la nationalité et le lieu de rencontre. Certains types d'interaction évoqués dans les entretiens (le harcèlement, les pratiques racistes

et les visites du pays ou mission de terrain) vont me permettre de mettre en avant certaines de ces différences.

- 18 Le harcèlement se traduit par des interpellations diverses, des sifflements ou des injures. Il est plus ou moins mal vécu et les employées étrangères des ONG, qui en sont régulièrement victimes, oscillent entre agacement et colère. Les réactions peuvent également évoluer dans la durée du séjour, comme le rapporte une volontaire française : « Au bout de deux ans, je me sens capable de mettre une jupe et un collant opaque ». Certaines adoptent des tactiques d'évitement : « baisser la tête », « les écouteurs dans les oreilles » et « ne pas marcher dans la rue ». Et, si elles doivent marcher dans la rue, elles adaptent alors leur manière de se vêtir : « pas de vêtements courts, porter des manches longues » et certaines de leurs habitudes « ne pas fumer dans la rue toute seule... ». Le malaise est tel que la rue est considérée, par certaines femmes, comme inaccessible et devient alors un lieu à éviter. Une volontaire italienne révèle que « mon rêve est de marcher dans la rue », tandis qu'une salariée belge raconte qu'elle « marche dans la rue la nuit quand il n'y a personne » à Tanger. Les enquêtés ont rapporté des cas de harcèlement et des tentatives insistantes de séduction de la part d'hommes mais aussi de femmes et ce notamment dans les bars. Un couple français expose deux perceptions différentes de leur séjour au Maroc. Pour le conjoint, « les gens sont accueillants, chaleureux, rien qu'il n'y a pas en France. C'est mon ressenti et je me sens très bien. ». Mais pour la conjointe : « J'ai pas mal souffert d'être une femme. Je me suis fait suivre, siffler, j'ai tout le temps des incidents ». La perception du harcèlement semble donc bien moindre pour les hommes expatriés et traduit des rapports sociaux de genre différenciés sous-jacents à ces interactions.
- 19 Des pratiques de discrimination raciale ont également été rapportées. Elles visaient des acteurs humanitaires d'origine subsaharienne et des couples mixtes français-sénégalais, notamment dans la recherche de logement. Un volontaire sénégalais témoigne : « À Rabat, les locations d'appartement ne sont pas nombreuses car les noirs ont mauvaise réputation ». Soulignons qu'il y a très peu de volontaires subsahariens au Maroc.
- 20 Malgré ces difficultés de la vie quotidienne, tous sont enchantés par les visites du pays et par les missions sur le terrain dans les villages et en dehors des grandes villes. Selon les enquêtés, les Marocains y sont beaucoup plus accessibles, ouverts à la rencontre, font preuve d'hospitalité et sont disponibles pour faire découvrir leur pays, échanger en arabe dialectal, conformément aux représentations que les expatriés se font du « Maroc authentique ». Les habitants de Rabat, par contre, sont décrits comme peu réceptifs à l'échange et plutôt indifférents à la rencontre que tente d'établir l'étranger.
- 21 Les employés étrangers des ONG semblent osciller entre déception, qui les oriente vers un mode de vie communautaire, et satisfaction quant à leurs relations avec les Marocains, quand ils évoquent leur intégration réussie ou le sentiment d'« un autre chez soi ». Ils développent des stratégies d'intégration à la société d'accueil et de rencontres vers « l'autre lointain », tentant d'abolir les distances sociales (Wagner, 2007, p. 88) dans l'objectif de ne pas être considéré comme étranger et de partager une commune humanité au-delà du statut d'immigré. Pourtant beaucoup d'incompréhensions et d'attentes déçues ponctuent ces séjours et suscitent de la frustration à l'encontre des Marocains, comme le regrette une volontaire française : « Je sais qu'ils me traitent en tant qu'étrangère, à part ». Alors qu'une salariée italienne s'interroge : « Ici je me considère comme étrangère. Je ne sais pas si c'est le Maroc. En

Espagne, je ne me sentais pas comme ça (...). Je n'en pouvais plus. Les gens te traitent non pas seulement comme femme mais comme étrangère ».

- 22 Situés entre deux temps sociaux (Cicchelli, 2012, p. 106) à la fois touristes (quand ils sont en mission sur le terrain) et immigrés (dans leur ville de résidence), les expatriés travaillant pour les ONG internationales souhaitent réussir leur mission dans l'objectif principal d'être au plus près des bénéficiaires et des habitants, conformément à l'injonction prégnante dans le milieu de la solidarité internationale. Les interactions avec les Marocains les renvoient à de la réserve ou à de l'indifférence et ne leur permettent pas toujours de parvenir à la rencontre cosmopolite imaginée et attendue. Cette distance renvoie les expatriés à leur étrangéité, malgré leurs tentatives de s'y soustraire.

BIBLIOGRAPHIE

V. Cicchelli, *L'esprit cosmopolite. Voyages de formation juvéniles et cultures européennes*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. Académique, 2012.

J.-L. Edogue Ntang, M. Péraldi, « Un ancrage discret. L'établissement des migrations subsahariennes dans la capitale marocaine », dans *D'une Afrique à l'autre : migrations subsahariennes au Maroc*, Paris, Karthala, 2011.

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014, « Note sur les premiers résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014 », http://rgph-2014.hcp.ma/Note-sur-les-premiers-resultats-du-Recensement-General-de-la-Population-et-de-l-Habitat-2014_a369.html

G. Stangherlin, *Les Acteurs des ONG. L'engagement pour l'autre lointain*, L'Harmattan, coll. Logiques Politiques, 2005.

A.-C. Wagner, *Les classes sociales dans la mondialisation*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2007.